



# Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## Le suivi des lacs en 2019

À l'été 2019, madame Sandra Gérôme effectuera deux tournées des 6 lacs principaux pour s'assurer de l'application adéquate du *Règlement 2017-003 relatif à la protection des rives des lacs et des cours d'eau*. En 2018, elle a dû émettre 8 constats et 10 avis écrits d'infraction ainsi que 10 avis verbaux. Malheureusement, la Municipalité doit encore sévir après 10 ans d'application du règlement.

### Évaluation du vieillissement des lacs

Depuis 2008, la Municipalité s'en remetait aux associations de lac pour faire l'évaluation du vieillissement des lacs selon les normes Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Cette évaluation s'effectue en mesurant la teneur des matières nutritives dans le lac et les changements dans la qualité de l'eau et les communautés biologiques. Les paramètres (descripteurs) les plus couramment utilisés sont la transparence, le phosphore total, la chlorophylle a et la concentration d'oxygène dissous. En 2019, la Municipalité met en place une évaluation réalisée par madame Gérôme. Chacun des six lacs principaux sera évalué une fois par cinq ans, les autres lacs, une fois par dix ans.

Pour en savoir plus sur les paramètres du RSVL :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/rsvl/methodes.htm>

### Suivi du périphyton

Pour compléter l'étude de nos lacs, en 2017, la Municipalité a débuté le suivi du périphyton (algues microscopiques de couleur brunâtre fixées à un substrat solide comme les roches, embarcations, ...) sur ces derniers. Ce suivi se fait à partir d'un protocole produit par le RSVL (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/protocole-periphyton.pdf>). En plus de permettre une meilleure connaissance de la santé de nos lacs, les données et les informations recueillies vont servir à mettre en évidence des changements dans le temps liés au vieillissement de ces derniers. Une personne-ressource de l'OBVRLY a effectué ce suivi sur les lacs suivants : lac Long

(21 sites : 17 au Grand Lac et 4 au Petit Lac); lac Plaisant (8 sites); lac Bell (6 sites); lac du Barrage (4 sites); lac Garant (5 sites) et Petit lac Rose (1 site). Au total, 45 sites ont été mesurés. Ce suivi a de nouveau été effectué les 20 et 21 août 2018, aux mêmes sites qu'en 2017, suite à l'adoption par le conseil municipal d'une résolution à cet effet le 6 août dernier. Yann Boissonneault et deux chargés de projet de l'OBVRLY ont réalisé ce suivi. Comme le RSVL suggère de faire le suivi du périphyton trois années consécutives aux cinq ans, ce suivi sera fait aux mêmes sites en 2019; la Municipalité a de nouveau confié le mandat à l'OBVRLY.